



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - un But - une Foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE, DES BASSINS DE
RETENTION ET DES LACS ARTIFICIELS

DIRECTION DES PARCS NATIONAUX

N° 00001223

Dakar, le 21 OCT 2008

le Directeur

**Objet : Lettre d'appui pour le classement du complexe
Saloum-Niumi comme site Ramsar transfrontière.**

Monsieur le Secrétaire Général,

Les peuples de la République du Sénégal et de celle de la Gambie unis par des liens séculaires ont toujours entretenu d'excellentes relations de coopération bilatérale. C'est le cas en particulier dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, notamment au niveau du complexe écologique Niumi-Saloum constitué par le Niumi National Park en Gambie et le Parc National du Delta du Saloum au Sénégal.

C'est fort de l'exemplarité de ce partenariat et de la nécessité de plus en plus évidente de protéger, de part et d'autre de la frontière, les ressources naturelles partagées entre ces deux pays frères, que le Projet « Wings Over Wetlands » qui est entrain d'être mis en œuvre sur les deux sites précités, a été appuyé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas.

//-) **Monsieur Anada TIEGA
Convention de Ramsar,
Rue Mauverney 28
CH - 1196 GLAND
SUISSE**

Ce projet vise entre autres objectifs, la reconnaissance du complexe en tant que site Ramsar, ce qui lui permettrait de retenir davantage l'attention des autorités des deux pays et de bénéficier de beaucoup plus d'appuis de la part de la Communauté internationale.

Aussi, vous saurais-je gré de l'appui qu'il vous plaira de nous donner auprès du Secrétariat de la Convention dont vous avez l'insigne honneur de présider aux destinées, pour le classement du Complexe Niimi- Saloum en site Ramsar transfrontière avant la fin de la dixième Réunion de la Conférence des Parties à la Convention.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, **Monsieur le Secrétaire général**, l'expression de ma haute considération.

Pour le Directeur et par ordre
L'Adjoint

C^{ne} Mandiaye NDIAYE

